



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Ardennes



Signature du consortium
O.A.S.I.S.

Signature du consortium O.A.S.I.S.

SOMMAIRE

INNOVATION DANS LA FORME SCOLAIRE	4
L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « INNOVATION DANS LA FORME SCOLAIRE »	4
O.A.S.I.S., UN DES 7 LAURÉATS PARMIS LES 23 ÉLIGIBLES	4
LE BUDGET	4
LE PROJET O.A.S.I.S.	5
L'AUTONOMIE DES ÉLÈVES ARDENNAIS AU TRAVERS DE NOUVELLES FORMES SCOLAIRES	5
LES DEUX AXES DU PROJET O.A.S.I.S.	6
LA GENÈSE DU PROJET	7
UN CONSTAT : LE MANQUE D'AMBITION DES ÉLÈVES ET DES FAMILLES	7
NOTRE RÉPONSE : L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET L'ALLIANCE ÉDUCATIVE	8
LES PARTENAIRES	9
LA TEMPORALITÉ	10
DE LA RÉPONSE AMI « INNOVATION DANS LA FORME SCOLAIRE » À LA SIGNATURE DE L'ACCORD DU CONSORTIUM	10
LE DÉPLOIEMENT DU PROJET	11

INNOVATION DANS LA FORME SCOLAIRE

L'appel à manifestation d'intérêt « Innovation dans la forme scolaire »

En novembre 2022, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) France 2030 "Innovation dans la forme scolaire" a été lancé avec un budget de 250 M€. Il s'agissait de "favoriser la transformation de l'enseignement scolaire en finançant des expérimentations permettant de faire évoluer les pratiques et les modes d'organisation, et en créant un réseau national collaboratif de lauréats". L'objectif était aussi de "réduire les inégalités sociales, mieux répondre aux besoins de l'enfant et aux enjeux de la société". Pour cette première vague, 23 dossiers ont été déposés.

O.A.S.I.S., un des 7 lauréats parmi les 23 éligibles

Un jury national a étudié 23 dossiers. Selon les critères de sélection, les projets devaient consister à "proposer des modalités d'organisation scolaire qui garantissent de meilleurs apprentissages", ou bien à "accompagner le parcours de l'élève et le développement des compétences du XXI^e siècle", ou encore à "développer de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs de la communauté éducative". Le 13 juillet 2022, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le Secrétariat général pour l'investissement annoncent que sept projets sont retenus, dont le projet O.A.S.I.S.

Le budget

Le budget du projet O.A.S.I.S., initialement prévu à hauteur de 7 237 289€, est désormais estimé à 10 193 051.67€. Le projet recevra une partie de la subvention France 2030. Il comprend les dépenses de personnel, d'aménagement des locaux, d'équipements matériels et logiciels ou encore les frais généraux additionnels et d'exploitation supportés directement du projet (marketing territorial, communication, prestations d'ingénierie et prestations techniques, frais de fonctionnement et de gestion de la chefferie de projet...). Chaque partenaire contribue à ce financement. Le plan de Relance le finance à hauteur de 2 934 575 €.



LE PROJET O.A.S.I.S.

L'autonomie des élèves ardennais au travers de nouvelles formes scolaires

L'école porte l'ambition de la maturation d'un citoyen éclairé, doté de sens critique et capable d'agir avec discernement. Favoriser l'autonomie des élèves est un des leviers qui doit être activé à cet effet. L'élève doit acquérir les compétences nécessaires pour agir sans l'intervention d'un tiers, en conduisant des choix mus par sa propre analyse, après avoir mobilisé les connaissances indispensables pour mener à bien sa réflexion.

Notre projet vise à tester l'hypothèse suivante : la mobilisation de nouvelles formes scolaires permet-elle une maîtrise progressive de l'autonomie, dans une perspective d'émancipation individuelle ? Pour répondre à cette hypothèse, le projet questionne trois composantes de la forme scolaire :

- L'espace, qu'il soit physique ou virtuel, dans lequel les apprentissages et l'éducation sont dispensés, inhibe ou favorise l'autonomie. L'expérience de la mobilité, qu'elle soit réelle ou virtuelle, y participe ;
- Le temps, dans son agencement, à différentes échelles et différents niveaux (infra ou pluri journalier, scolaire ou hors-temps scolaire...) potentialise également cette autonomie ;
- Enfin, les ressources et l'expertise qui doivent être disponibles en tout lieu où cette ambition d'autonomie est portée, ce qui n'est pas systématiquement et pleinement le cas partout, notamment dans certains territoires ruraux.

Favoriser l'autonomie est donc un élément transverse qui soutient d'autres objectifs qui tous contribuent à l'édification du citoyen. Pour répondre à cet enjeu, pour favoriser le processus par lequel l'autonomie est progressivement acquise, le projet entend développer deux approches qui seront expérimentées plus avant grâce à l'AMI « Innovation dans la forme scolaire » :

- Une approche « aller vers » qui se déploie sur l'ensemble du département, et en particulier dans les territoires ruraux les plus isolés avec des actions d'information et des animations valorisant l'autonomie de la jeunesse. Un car, aménagé d'équipements technologiques performants et animé par une équipe-projet deviendra une classe ou un laboratoire mobile qui sillonnera le département, à la rencontre des écoliers, collégiens et lycéens, des jeunes engagés dans des associations sportives et culturelles locales, et des adultes qui les encadrent, sur les différents temps de l'enfant, scolaire et hors scolaire ;
- Une approche « franchir » qui expérimente de nouveaux agencements temps/espaces dans le cadre de bâti scolaire préexistant, favorisant l'autonomie des élèves en particulier dans les périodes de transition des parcours scolaires (CM2-6ème, 3ème-2nde, Terminale-Supérieur ou insertion professionnelle).

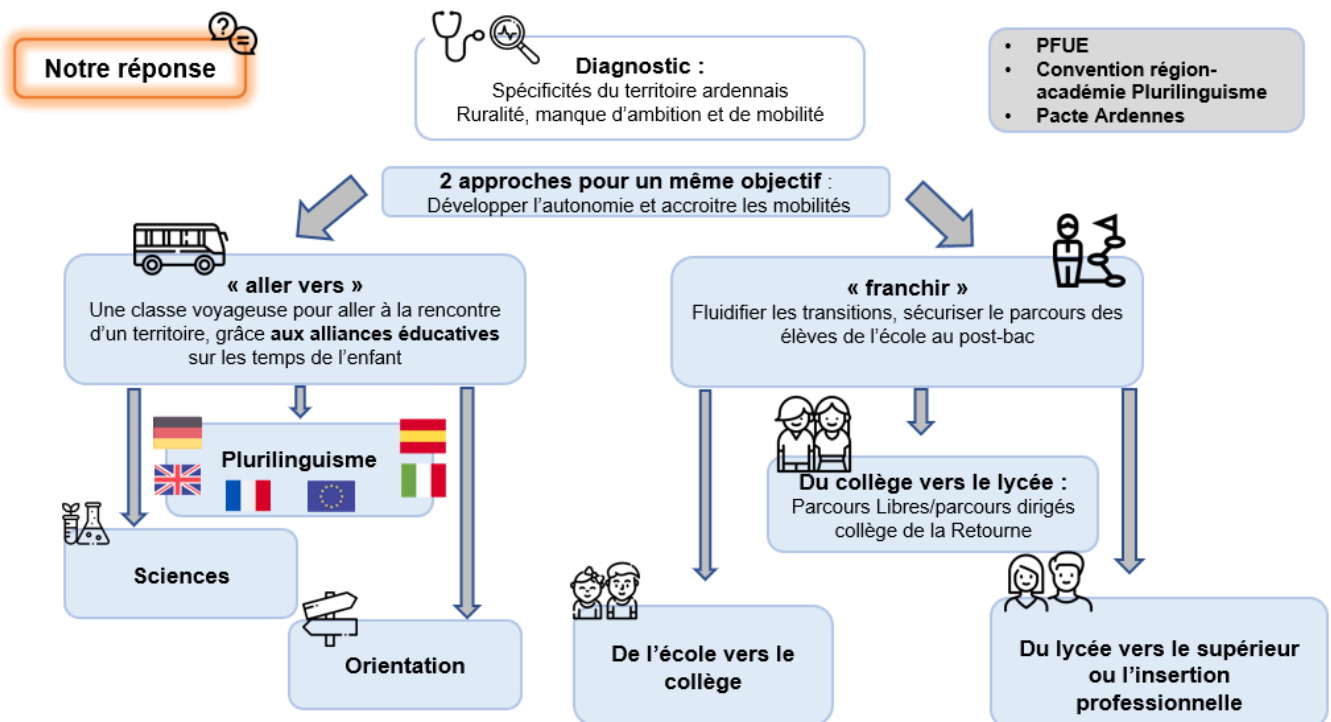


Ce projet est un projet de territoire parce qu'il répond à un besoin identifié d'un territoire – manque d'autonomie et d'ambition des élèves et de leurs familles – et parce qu'il va se nourrir des forces – écoles, EPLE, collectivités, associations, jumelages, etc – et espaces locaux qui ont à accompagner la jeunesse ardennaise dans cette montée en compétence vers l'autonomie.

Ce département concentre certes des difficultés, mais il recèle également un prodigieux potentiel, lié, entre autres, à sa position géographique, au dynamisme de son enseignement supérieur, de son industrie en transformation, et aux ressources morales volontaristes et enthousiasmantes de sa population et de ses édiles. C'est donc un territoire idéal pour engager une transformation au service de sa jeunesse, pour l'accompagner à formuler et à réaliser ses ambitions, vers un avenir choisi, en pavant ses itinéraires scolaires des ressources indispensables, et en lui facilitant le franchissement des étapes les plus cruciales qu'elle rencontrera (transitions école- collège, collège-lycée, puis lycée-études supérieures).

La sonorité de l'acronyme O.A.S.I.S. facilite sa mémorisation. Il évoque un lieu agréable qui offre des ressources, fertile, dans une nature exigeante, parfois hostile. Cette oasis est donc celle de la culture et de la science, des humanités et plus globalement celle de l'École de la République que nous proposons, dans une nouvelle forme d'organisation.

Les deux axes du projet O.A.S.I.S.



LA GENÈSE DU PROJET

Un constat : le manque d'ambition des élèves et des familles

Le projet est né d'un constat partagé du manque d'appétence des jeunes ardennais à la mobilité, en particulier des élèves les plus fragiles, et d'une faible ambition qui se traduit dans les choix d'orientation.

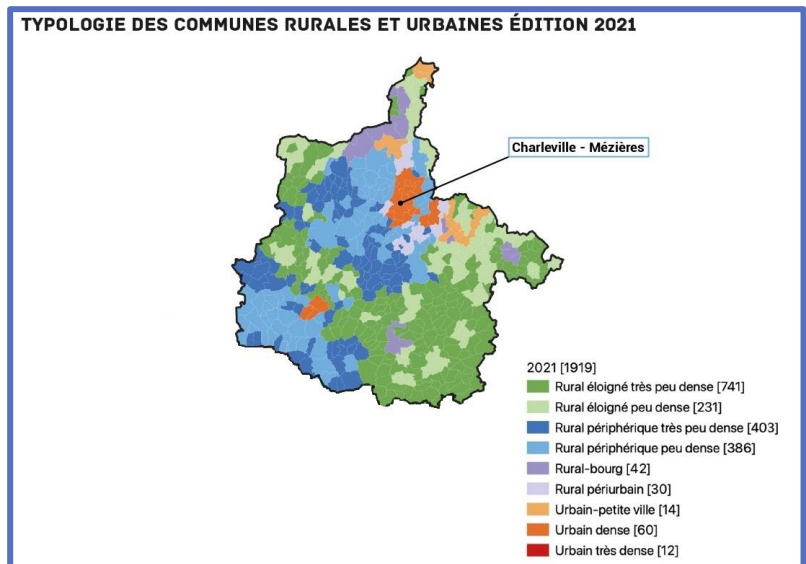
Par exemple, à l'issue de la 3ème et de la 2nde, seuls 18,9 % des élèves choisissent une formation hors de leur district (distant de 30 km) À l'affectation post Bac, 77 % des élèves ardennais restent dans l'académie, contre 69 % pour l'ensemble de l'académie.

Lors de la phase provisoire d'orientation, 62,5% des élèves scolarisés en 3ème générale émettent l'intention de s'orienter vers une 2nde générale et technologique (GT) (65,9 % pour l'académie), 15,3 % vers un CAP (12,8 % pour l'académie). Les décisions d'orientation des élèves à niveau scolaire comparable (élèves ayant obtenu entre 10 et 12 de moyenne aux épreuves écrites du DNB - diplôme national du brevet - 2021) ont été observées selon un même groupe social d'appartenance. Ce que l'on peut retenir : à IPS équivalent et résultats équivalents (élèves issus d'un groupe à IPS le plus faible et ayant obtenu entre 10 et 12 aux épreuves finales du DNB), 47% des élèves de REP+ sont orientés en 2nd GT, contre seulement 28 % lorsqu'ils sont hors EP, principalement en zone rurale.

Nous émettons l'hypothèse que le caractère rural du département ainsi que les difficultés socio-économiques participent à ce manque d'ambition. En effet, le département des Ardennes est un territoire résolument rural avec une forte spécificité au nord du département de zones rurales désindustrialisées le long de la Meuse et de ses affluents. Le sud du département est lui caractérisé par une vaste zone de communes qualifiées de « rural autonome » c'est-à-dire hors influence d'un pôle d'emploi. 54 % de la population des Ardennes réside dans une commune rurale. La très grande majorité des collèves accueille des élèves issus des communes rurales.

Source du document : DEPP :

<https://web2.ac-reims.fr/cartes-internet/portfolio-gallery/2022/Typologie%20des%20communes%20ac-reims.pdf>



Le département des Ardennes se caractérise également par un contexte socio-économique défavorable. Le taux de chômage est le plus marqué de la région Grand-Est (15,9 % en 2020). Le taux de pauvreté des ménages fiscaux est de 18,3% (en 2020). Source : INSEE

Le taux d'élèves issus de PCS plus défavorisées est plus élevé que sur le reste du territoire académique (pour les collèves 48 % issus d'ouvriers et inactifs contre 32,7 au niveau national, INSEE), celui d'élèves issus de cadres supérieurs et enseignants est plus faible (13,2 % sur le département contre 24,6 % au niveau national, INSEE). Plus de 20 % des écoles et collèves du département relève de l'éducation prioritaire.

Notre réponse : l'innovation pédagogique et l'alliance éducative

Si la crise sanitaire a fortement impacté les élèves dans leurs apprentissages, et notamment ceux les plus éloignés de l'école, elle a, face à une situation inédite, permis à des enseignants d'innover pour que l'École puisse continuer de fonctionner, malgré la fermeture des établissements scolaires. Elle a été pour ces derniers l'occasion d'apprendre sur l'autonomie de leurs élèves, sur leur capacité ou leur difficulté à apprendre et à s'organiser seul, sur leur rythme d'apprentissage dans la journée, dans la semaine, voire au-delà, mais aussi sur la place des relations humaines au sein de l'École, sur la nécessaire confiance à tisser entre apprenants et enseignants, et avec les parents. Des équipes se sont saisies de cette occasion pour en faire une opportunité et repenser la prise en charge des élèves, la relation aux savoirs et aux apprentissages. C'est le cas du collège de la Retourne à Juniville : le projet O.A.S.I.S s'appuie ainsi sur leur expérimentation pour développer notamment l'axe franchir.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Ambition collège par lequel le Conseil départemental des Ardennes engage une démarche ambitieuse de reconstruction de collèges sur le territoire, et dans le processus dynamique initié par la Région Grand Est de faire émerger « le lycée du futur ».

Le projet est conçu avant tout, et notamment dans son approche « aller-vers », comme un projet de territoire qui se nourrit des alliances éducatives et des forces locales. Il est attendu un maillage fin du territoire, un partage d'expériences, des enrichissements mutuels, tant au sein de l'École entre établissements (projets citoyens entre établissement, y compris avec des établissements européens), entre enseignants (partage de pratiques), qu'entre l'École et les acteurs locaux (collectivités, jumelages, associations culturelles et sportives...).

L'exemple du collège de la Retourne de Juniville

À la sortie du confinement, des professeurs du collège de Juniville ont décidé de mettre en place un dispositif nommé « Parcours libres, parcours dirigés » afin de faire gagner les élèves en autonomie. En suivant un plan de travail défini en amont, les élèves peuvent choisir les activités auxquelles ils souhaitent se consacrer et le temps dédié, en fonction de leurs besoins. Depuis la mise en place de cette expérimentation, les élèves s'entraident et deviennent acteurs de leurs apprentissages. Ils travaillent des compétences transverses telles que la coopération, l'écoute, la prise de parole, la capacité à diriger un travail seul ou un groupe. Des compétences qui serviront notamment dans la future vie professionnelle de ces élèves. De nouvelles dispositions ont été mises en place par l'établissement :

- Évolution dans les pratiques d'évaluation des élèves ;
- Instauration de nouvelles modalités de réunions parents-profs (les traditionnelles réunions parents-profs sont remplacées par des entretiens personnalisés avec 2-3 professeurs). Le taux de présence des parents lors de ces échanges a évolué de 50-60% à 73-93% ;
- Instauration de « maisons » interclasses et inter degrés pour un meilleur sentiment d'appartenance et donc une amélioration du climat scolaire ;
- Création d'une salle d'autonomie dans laquelle les élèves peuvent travailler ou jouer à des jeux de société ;
- Création d'un atelier de mathématiques pour les élèves en difficulté dans cette matière ;
- Mise en place du projet « trace ta route » pour les élèves en fragilité scolaire : pendant la pause méridienne, ces élèves sont accompagnés par les enseignants et le personnel d'éducation pour réfléchir à leur avenir scolaire ou professionnel. Ils ont également la possibilité de partir à la découverte d'entreprises et du monde professionnel.

Ce projet bénéficie d'un accompagnement de la **CARDIE** et du dispositif « Notre école faisons-là ensemble ».

Des professeurs particulièrement investis dans le projet sont rémunérés au titre des missions supplémentaires rémunérées (PACTE).

LES PARTENAIRES

La mise en œuvre du projet est réalisée par un COTECH constitué d'un représentant de chaque partenaire. Les décisions stratégiques sont prises dans le cadre d'un COPIL stratégique. Une cheffe de projet (Mélanie FONTENEAU) anime et coordonne le réseau de partenaires ainsi constitué. Des groupes de travail opérationnels s'emparent autant que de besoin des thématiques sur lesquelles ce collectif souhaite avancer (pédagogique, aménagement des espaces, acquisition du car, ...).

Et plus précisément :

La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Ardennes porte le projet, le pilote et gère sa coordination. La DSDEN se charge de la mobilisation des établissements scolaires et des personnels de l'Éducation nationale en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale. Le GIP FCIP est le support juridique et financier du dossier, il est notamment chargé de l'exécution des flux financiers.

Le Conseil départemental des Ardennes se charge notamment des aménagements des espaces des collèges sur l'axe « franchir », et mobilise son expertise juridique.

La Région Grand Est se charge notamment des aménagements des espaces des lycées sur l'axe « franchir ». Elle réalise l'achat et l'exploitation du car (avec l'aide de l'expertise de la Régie Départementale des Transports des Ardennes – RDTA) sur l'axe « aller vers ».

Le Laboratoire BONHEURS (bien-être, organisations, numérique, habitabilité, éducation, universalité, relation et savoirs) **de CY Cergy Paris Université** apporte sa connaissance et son expertise nationale et internationale quant au bâti scolaire. Il évalue tout au long de la vie du projet son impact sur l'autonomie des élèves. Un doctorant et un post-doctorant seront dédiés au projet.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Ardennes



Les 8 intercommunalités du département apportent également leur soutien au projet O.A.S.I.S. :

- Ardenne Métropole
- Pays Rethélois
- Vallées et Plateau d'Ardenne
- Argonne Ardennaise
- Crêtes Préardennaises
- Ardenne rives de Meuse
- Portes du Luxembourg
- Ardennes Thiérache

LA TEMPORALITÉ

De la réponse AMI « Innovation dans la forme scolaire » à la signature de l'accord du consortium

- 01/04/2022 : dépôt de la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Innovation dans la forme scolaire » ;
- 13/07/2022 : projet O.A.S.I.S. nommé lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Innovation dans la forme scolaire » ;
- 10/22 : recrutement par la Région d'un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) : lancement des travaux accompagnant de création du consortium ;
- 16/11/2022 : 1er séminaire académique « Bâtir l'école de demain » au lycée François Bazin de Charleville-Mézières (08) ;
- 22/03/2023 : modification du statut du GIP FCIP du rectorat pour lui permettre de porter financièrement le projet ;
- 24/03/2023 : signature de l'accord de financement entre la DSDEN et la Caisse des dépôts ;
- 16/10/2023 : recrutement de la cheffe de projet et lancement des premiers GTO (visite à la RDTA et réunion des inspecteurs) ;
- 22/11/2023 : signature du consortium O.A.S.I.S.

Le déploiement du projet

Le calendrier des axes « aller vers » et « franchir »

Aller Vers

Année 1 :
Définition des besoins et acquisition du car

Année 2 :
Recrutement « salle des profs voyageuse ».
Production des 1ers outils pédagogiques.
Équipement du car.
Plan de route, partenariat (dont 8 EPCI*)

Années 3, 4 et 5 :
Déploiement de la « classe voyageuse »
Maintenance du car

Année 5 :
Évaluation du projet

Franchir

Année 1 :
Recueil initial de données
Lancement appel à projet à destination des EPLE
Équipement et suivi collège « bac à sable »

Années 2, 3, 4 et 5 :
Aménagements des espaces scolaires
Accompagnement pédagogique des équipes

Année 5 :
Évaluation du projet

Transversal

Communication sur le projet

Évaluation de l'impact du projet (BONHEURS)





**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Ardennes**

Contact

Mélanie Fonteneau

Cheffe de projet O.A.S.I.S.

Port. : 06 14 92 37 30

Mél. : melanie.fonteneau@ac-reims.fr